

MOTIP Shine & Protect

N° comm. : 000270

Fiche Technique



Nettoyez et protégez le cadre en carbone, la fourche et la manivelle de votre vélo avec MOTIP Shine & Protect. Shine & Protect est un produit d'entretien qui nettoie, protège et donne un fini brillant durable. Shine & Protect convient au traitement de toutes les pièces laquées et en carbone des vélos. Shine & Protect réduit l'adhérence de la saleté et protège contre toutes les intempéries.

Qualité & propriétés

- Résistant à l'eau
- Facile à utiliser
- Brillance durable
- Antistatique
- Réduit l'adhérence de la saleté
- Protège contre les intempéries
- Non lustrant
- Contient des silicones
- Valve 360°

Données physiques & chimiques

- Base: Polydiméthylsiloxane
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Cadre, fourche, manivelle (vélo)
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,72 g/ml
- Stabilité de stockage: 1.5 y
- Contenu: 400 ML

Mode d'emploi

- Avant toute utilisation, lire attentivement les instructions sur l'emballage et agir en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agiter l'aérosol.
- Retirer les particules de saleté. La surface doit être propre et sèche.
- Appliquer Shine & Protect en une couche fine et uniforme.
- Laisser agir pendant une minute et polir avec un chiffon propre et sec.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 17, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.